


MESSAGERIE UNIFIÉE CISCO

La messagerie unifiée a été attribuée à l'utilisateur abonné au service de courriel Exchange de l'Université de Montréal dont les courriels ne sont pas redirigés vers un compte externe et dont le poste téléphonique lui est dédié.

La messagerie unifiée offre deux méthodes d'écoute des messages vocaux :

1. À partir d'un poste téléphonique
 - Interne à l'université : appuyez sur le bouton de fonction « Message », sur l'enveloppe  qui apparaît à l'afficheur ou composez 7878
 - Extérieur à l'université : composer localement 514 343-7878

2. À partir de la boîte aux lettres Exchange de l'Université de Montréal (courriel)

Cette méthode vous permet d'écouter les messages vocaux peu importe l'endroit où vous serez (café internet, en voyage d'affaires à l'aide d'un portable...) sans avoir à vous soucier de frais interurbains.

 - Faire un double clic sur le fichier audio de type .wav du courriel pour entendre le message à l'aide des haut-parleurs de votre ordinateur ou d'un casque téléphonique.
 - Vous pourrez ensuite y répondre, le classer, le transférer ou simplement le détruire tel un courriel. Il s'effacera alors automatiquement de la boîte vocale de votre téléphone.

CONSEIL ET EXCEPTIONS:

1. Une vérification régulière de l'espace utilisée de la boîte courriel est recommandée car une boîte courriel pleine empêchera la réception:
 - de nouveaux courriels;
 - et de nouveaux messages vocaux dans la boîte courriel de même que dans la boîte vocale du poste téléphonique. L'appelant entendra alors un message automatisé mentionnant que la boîte vocale de l'utilisateur est pleine.

2. Pour l'utilisateur qui redirige ses courriels vers un compte autre que celui de l'Université de Montréal, il est recommandé de s'abonner uniquement à la messagerie vocale :
 - considéré comme lu lorsque redirigé, le voyant lumineux d'avis de message ne s'allume pas;
 - lorsque redirigé, le message vocal disparaît de la boîte Exchange de l'Université de Montréal de même que de la boîte vocale du poste téléphonique;
 - et selon les critères du fournisseur de service vers lequel les messages sont redirigés, il pourrait y avoir perte des messages vocaux.

3. Le poste de fonction est un poste non dédié et est généralement utilisé par plusieurs utilisateurs. Il est dans ce cas également recommandé de s'abonner uniquement à la messagerie vocale.